

Paris, le 29 janvier 2026,

Après le vote du Sénat, les évêques de France invitent les députés à se mobiliser largement et à débattre sans précipitation

La Conférence des évêques de France se réjouit du vote par le Sénat de la proposition de loi pour « l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs ». Parce que le soulagement de la douleur jusqu'au terme de la vie constitue un impératif moral majeur, elle remercie les parlementaires qui, par leur vote, soutiennent le développement effectif des soins palliatifs sur tout le territoire.

Dans le même temps, la Conférence des évêques de France prend acte du rejet de la proposition de loi relative au droit à l'« aide active à mourir », texte profondément modifié au cours des débats parlementaires, qui ont mis en lumière de profondes divergences. Ce rejet apparaît comme le signe d'un blocage politique et sociétal majeur et souligne la gravité des questions éthiques qui se posent. Le vote du Sénat, en mettant en lumière l'absence de consensus, ne fait que souligner les attentes, les craintes et même les oppositions exprimées dans la société. Donner la mort ne sera jamais une réponse humaine, fraternelle et digne à la souffrance.

Alors que le débat sur l'euthanasie et le suicide assisté va revenir dès le mois de février au Palais Bourbon, la Conférence des évêques de France appelle l'ensemble des députés à écouter l'immense inquiétude des soignants, des patients et de leurs familles. Elle les invite à se mobiliser largement pour faire entendre la voix de celles et ceux qui refusent la possibilité d'administrer une substance létale pour donner la mort mais s'engagent au contraire pour accompagner la vie jusqu'au bout. Enfin, les évêques de France demandent que les débats à venir se déroulent sans précipitation ni accélération dictée par des calendriers électoraux, mais avec exigence et sérénité, au service de la dignité des plus fragiles et en prenant en considération les conséquences anthropologiques et sociétales d'une éventuelle « aide active à mourir ».

Le dossier de presse ci-après réunit l'ensemble des prises de parole des évêques et de quelques professionnels de santé engagés sur la fin de vie, pour éclairer le débat public au regard des enjeux humains, éthiques et médicaux qu'elle soulève. Les évêques de France réaffirment que toute vie humaine a une dignité inaliénable et qu'on ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.